

1989

755: Brandan, hg. Zaenker, Stuttgart 1987 [P. Strohschneider] (-> Heinrich Haller)

4667: Vaclav Bok u. Kurt Gärtner, Ein neues Fragment von Philipps 'Marienleben' in Brünn, PBB 111 (1989), 81-92

6193: Ludger Kaczmarek, Aspekte scholastischer Sprachursprungstheorien. Dionysius der Karthäuser über den Ursprung der Sprache, in: Theorien vom Ursprung der Sprache I, 65-88

1990

970: Erika Bauer, Die sogenannten 'Hieronymus-Briefe' und ihre volkssprachliche Überlieferung, in: Historia et spiritualitas Cartusiensis, Destelbergen 1983, 21-30 (-> Heinrich Haller)

1800: Kartäuserliturgie und Kartäuserschrifttum, Salzburg 1980 (AnCart 116)

2688: Jozef Mlinaric, Das Epos 'Vita Mariae metrica' als Unterlage für das Marienlied des Karthäusers Philipp von Seitz, in: < wie 1800 > II, 29-39

2722: Josef Weismayer, Dionysius der Kartäuser als Lehrer der Unterscheidung der Geister, in: < wie 1800 > II, 5-27

2745: Erika Bauer, Struktur und liturgische Aspekte des Pseudo-Eusebius-Briefes über den Tod des Hieronymus, in: < wie 1800 > II, 41-61 (-> Heinrich Haller)

6058: Donatella Frioli, II 'Tractatus de affectibus formandis' di Nicola Kempf, un'opera che si riteneva perduta, in: Studi Med. Ser. 3. 30 (1989), 367-404

1991

33: Die Ausbreitung kartäusischen Lebens und Geistes im Mittelalter, Salzburg 1990 (AnCart 63/1)

717: Brian P. McGuire, Denys of Ryckel's debt to Bernard of Clairvaux, in: < wie 33 > I, 13-34

720: Erika Bauer, Heinrich Haller O.Cart. als Bibelübersetzer, in: < wie 33 >, 212-219

1992

1044: Volker Honemann, Eine neue Handschrift der dt. 'Epistola ad fratres de Monte Dei', in: Überlieferungsgeschichtliche Editionen, 332-349

1993

4014: Erika Bauer, Heinrich Hallers Bibelzitate, Heidelberg 1991

5901: Erika Bauer, Suffixabstrakta im Frühneuhochdeutschen, in: Vielfalt des Deutschen, 65-85 (-> Heinrich Haller)

1995

5139: Kurt Gärtner, Zur Neuausgabe von Bruder Philipps 'Marienleben' (ATB), in: Editionsberichte zur ma. dt. Literatur. Beiträge der Bamberger Tagung, Göttingen 1994, 33-41

5140: Andrea Rapp, Textkritische Probleme bei der Ausgabe der Prosaauflosung von Philipps 'Marienleben', in: < wie 5139 >, 219-224

(gelesen: 1984-1997)

*La pensée et les mots ou l'héritage du sens chez quelques auteurs chartreux du Moyen Age au XVIe siècle.*

## LE CAS DU MOT CELLULE

Par Nathalie Nabert, F-Paris

"*Qui stabilis perseverat in cella et ea instituitur, ad hoc tendit ut omnis sua conversatio una et iugis efficiatur oratio.*" "Qui persévère sans défaillance dans la cellule et se laisse enseigner par elle tend à faire de toute son existence une seule prière continuelle". "Notre application principale et notre vocation sont de vaquer au silence et à la solitude de la cellule (*silentio et solitudini cellae vacare*). Elle est la terre sainte (*terra sancta*), le lieu où Dieu et son serviteur entretiennent de fréquents colloques, comme il se fait entre amis. Là, souvent l'âme fidèle s'unit au Verbe de Dieu, l'épouse à l'Époux, la terre au ciel, l'humain au divin (*sponsa Sponso sociatur, terrenis caelestia, humanis divina uniuntur*)"<sup>1</sup>. Les premiers chapitres des statuts de l'Ordre des chartreux de 1991<sup>2</sup> consacrés aux "moines du cloître" et à "la garde de la cellule et du silence" font état d'un syncrétisme formulaire significatif quant à l'édification du sens à travers la tradition monastique de la *sacrae scripturae ruminatio*. Trois sources, en effet, apparaissent témoignant du tracé diachronique de l'émergence du sens dans le vocabulaire: Cassien pour l'enseignement de la prière continuelle que prodigue la persévérance dans la cellule<sup>3</sup>, les *Coutumes de Chartreuse* rédigées par Guigues 1er au début du XIIe siècle dont le chapitre 14,5 indique la vocation au silence, à la solitude et au repos:

"Nous croyons en effet que rien n'est plus laborieux dans les exercices de la vie régulière que le silence de la solitude et le repos."<sup>4</sup>

Et Guillaume de Saint-Thierry dont la reprise *in extenso* des topiques sponsales et célestes reflétant les activités de la cellule procède d'une tradition constante dans la littérature ascétique cartusienne, comme le montre la lecture comparée de *La lettre aux frères du Mont-Dieu* de Guillaume de Saint-Thierry, source des statuts, elle même

<sup>1</sup> *Statuta ordinis cartusiensis 1991 Libri I-VI. Analecta cartusiana*, éditeur Dr. James Hogg, Universität Salzburg, Austria, 1992, 1.3.2., "De monachis claustris", p. 24-25.

<sup>2</sup> "Praecipue studium et propositum nostrum est silentio et solitudini cellae vacare. Haec enim terra sancta et locus est in quo Dominus et servus eius saepe colloquuntur sicut vir ad amicum suum. In quo crebro fidelis anima Verbo Dei coniungitur, sponsa Sponso sociatur, terrenis caelestia, humanis divina uniuntur." *Statuta ordinis cartusiensis 1991*, 1.4.1., "De cellae et silentii observatione", p. 30. op.cit.

<sup>3</sup> Les *Statuta ordinis cartusiensis 1991* ont remplacé les *Statuta renovata ordinis cartusiensis* de 1971 et 1975 qui avaient été promulgués après Vatican II. La révision de 1991 fut rendue nécessaire par la promulgation du nouveau code de droit canon.

<sup>4</sup> "Hic, inquam, finis totius perfectionis est, ut eo usque extenuata mens ab omni situ carnali ad spiritalia cotidie sublimetur, donec omnis eius conversatio, omnis uolutatio cordis una et iugis efficiatur oratio." "Tel est, dis-je, le terme de toute perfection: que l'âme soit à ce point délestée des pesanteurs charnelles, qu'elle monte chaque jour vers les sublinités des réalités spirituelles, jusqu'à ce que toute sa vie, tout le mouvement du cœur devienne une prière unique et ininterrompue." Jean Cassien, *Conférences*, VIII-XVII, édition par Dom E. Pichery, Paris, SC, n° 54, 1958, "conlatio abbatiss Isaac secunda," X, VII, p. 82.

<sup>5</sup> "Nichil enim laboriosius in exercitiis discipline regularis arbitramur, quam silentium solitudinis et quietem." Guigues 1er, *Coutumes de Chartreuse*, édition par un chartreux, Paris, 1984, SC n° 313, ch. 14,5, p. 196-197.

inspirée du chapitre trente-trois de l'Exode consacré au face à face de Moïse avec Dieu<sup>6</sup> et le *De contemplatione* de Guigues du Pont continuateur de Guillaume de Saint-Thierry dans cette représentation mystique de la vie solitaire:

"Or la cellule est une terre sainte, un lieu saint, (*cella terra sancta, et locus sanctus*) où le maître et son serviteur entretiennent de fréquents colloques, comme un homme avec son ami, où souvent l'âme fidèle est conjointe au Verbe de Dieu."<sup>7</sup>

"L'âme fidèle, est-il dit dans le livre de la vie solitaire (référence à *La lettre aux frères du Mont-Dieu*) est souvent unie au Verbe de Dieu en cellule, l'épouse à l'époux, le terrestre au céleste, l'humain au divin."<sup>8</sup>

Le déploiement du sens opéré à partir du mot **cellule** par les co-occurents présents dans les statuts de 1991: Prière continuelle (*oratio*), silence (*silentio*), solitude de la cellule (*solitudini cellae*), terre sainte (*terra sancta*), et par la paraphrase explicative: "là souvent l'âme fidèle s'unit au Verbe de Dieu, (*anima Verbo Dei coniungitur*) l'épouse à l'Époux, (*sponsa Sponso*) la terre au ciel, (*terrenis caelestia*) l'humain au divin (*humanis divina*), indique un clair mouvement d'intériorisation du signifié de **cellule** dont les statuts de 1991 offrent l'image achevée. Or si l'héritage du sens du mot **cellule** a pu s'orienter vers une topicalisation du thème de la vie intérieure et de la spiritualité cordiale telle qu'elle a été promue au cours des siècles et notamment à travers le motif de l'*effusio cordis* abondamment décrit par Lansperge<sup>9</sup> et consigné dans les statuts de 1991 dans l'évocation de "l'écoute tranquille du cœur" (*tranquilla auscultatio cordis*)<sup>10</sup>, sans doute est-ce parce que la stratification du sens opérée sur l'axe diachronique a participé d'une cohérence liée à l'expérience et à son interprétation. Ainsi l'équivalence établie entre la cellule et la Terre Sainte et le lieu d'une union hypostatique est-elle moins le résultat d'une constatation phénoménologique que d'une herméneutique du transcendant révélatrice d'une vérité mystique.

La réflexion que nous conduirons nous invitera donc à considérer tout d'abord la donnée brute du référent "cellule" dans les premières occurrences du mot en contexte cartusien, puis à procéder à une lecture du sens dans sa diversité et enfin à déterminer comment le champ interprétatif a favorisé le déplacement du concept vers le lieu métaphorique de l'union mystique.

## 1. Du réel au référent : la description du lieu

◆ Lorsqu'il invite son ami Raoul Le Verd à le rejoindre dans la vie contemplative ou lorsqu'il s'adresse, dans son testament spirituel, à la communauté de Chartreuse pour lui donner ses dernières instructions, Bruno utilise le vocabulaire du lieu qui lui a été légué par la tradition patristique: solitude (*solitudo*), désert, ermitage (*heremus*), silence (*silentium*)<sup>11</sup>. La référence au lieu où s'accomplira la vie solitaire est donc avant tout l'espace sauvage et inaccessible qui dans le relief occidental reflètera le plus exactement possible les étendues désertiques empruntés aux modèles bibliques des

Jean-Baptiste et le Christ lui-même, et à l'expérience des pères du désert connue par la vie de Saint-Antoine.<sup>12</sup> Cependant, le fait que Bruno et Guigues ler dans sa "lettre à un ami inconnu sur la vie solitaire" rédigée une trentaine d'années après la lettre de Bruno à Raoul le Verd, vers 1130-1136, présentent comme lieu d'accomplissement de l'*otium* nécessaire à la contemplation divine, le désert exposé dans son aridité par opposition aux séductions du monde plutôt que la cellule dont le terme est absent de ces deux documents fondateurs de l'érémisme cartusien, indique que l'attention spirituelle se concentre totalement dès les origines sur l'esprit de séparation et sur le thème du *Fuga Mundi* comme en témoigne la lettre de Guigues ler, la cellule n'étant qu'un des modes de réalisation de cette séparation:

"Tel homme estime heureux tel autre; pour moi, celui qui l'est vraiment n'est point l'ambitieux en quête des honneurs du palais, mais celui qui choisit de vivre humble et pauvre dans le désert, qui aime s'appliquer à méditer sagement dans le repos, qui désire ardemment demeurer assis solitaire dans le silence."<sup>13</sup>

Cette première observation, en nous révélant l'esprit du monachisme cartusien orienté vers les espaces secrets et surdimensionnés de la solitude contemplative des pères du désert, éclaire d'ores et déjà le mouvement d'abstraction qui affectera le concept de cellule, par effet d'assimilation de la notion de cellule à celle de désert et de désert à celle de sanctuaire du cœur formulé, dès les origines, par Bernard de Portes au Reclus Raynaud: "*Intra in cubiculum cordis tu*", "entre dans le sanctuaire de ton cœur"<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> "Quid vero solitudo heremique silentium amatoribus suis utilitatis jucunditatisque divinae conferat, norunt hi soli qui experti sunt." "Ce que la solitude et le silence du désert apportent d'utilité et de divine jouissance à ceux qui les aiment, ceux-là seuls le savent, qui en ont fait l'expérience." Lettre à Raoul le Verd, écrite entre 1096 et 1101 dans *Lettres des premiers chartreux*, tome I, S. Bruno, Guigues, S. Anhelme, par un chartreux, Paris, SC, n°88, 1962, p. 70-71.

"Incipit epistola Venerabilis Patris nostri Brunonis, quam epistolam in quadam Calabriae heremo cui nomen Turris est scripsit et inde ad filios suos Cartusienses transmisit." "Lettre écrite par notre Vénérable Père Bruno dans l'ermitage de la Tour en Calabre et envoyée par lui à ses frères chartreux." *Lettre de Bruno à la communauté de la Chartreuse écrite entre 1099 et 1100*, id.p. 82-83.

<sup>12</sup> Voir sur la conception du désert par les premiers chartreux: Gaston Hocquard, "La solitude cartusienne et la cellule" dans *La vie spirituelle*, Octobre 1950, n° 355, p. 227-240.

<sup>13</sup> "Aliquis aliquem, ego illum praecipue reor esse felicem, non qui superbis extolli honoribus ambit in palatio, sed qui humilis rusticari eligit in heremo, studiosus philosophari diligit in otio, solus sedere appetit in silentio." Lettre de Guigues ler à un ami inconnu sur la vie solitaire, datée de 1130-1136, dans *Lettres des premiers chartreux*, tome I, op. cit., p. 142-143.

<sup>14</sup> "Juxta Dominicum exhortationem, intra in cubiculum cordis tui, et clauso ostio pectoris contra vanitates et immunditias cogitationum, quibus hostis irrumpere nititur, ora Patrem tuum in abscondito." "Selon la Parole du Seigneur, enseigne aux saints à prier 'en des gémissements ineffables', entre dans le sanctuaire de ton cœur, ferme la porte aux vanités et aux pensées impures,

<sup>6</sup> "Yahvé conversait avec Moïse face à face, comme un homme converse avec un ami." Exode, 33,11, La Sainte Bible, traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, Paris, 1955, p. 126.

<sup>7</sup> "Cella terra sancta, et locus sanctus est in qua Dominus et servus ejus saepe collocuntur, sicut vir ad amicum suum" Guillaume de Saint-Thierry, Lettre aux frères du Mont-Dieu (Lettre d'or), édition Jean Déchanet, Paris, 1985, SC, n° 223, p. 172-173.

<sup>8</sup> "Fidelis autem anima, sicut dicitur in libro de vita solitaria, in cella crebro Verbo Dei coniungitur, sponsa Sponso sociatur, terrenis caelestia, humanis divina uniantur." Guigues du Pont, *De contemplatione* (Traité sur la contemplation), édition Dom Philippe Dupont, Salzburg, Analecta cartusiana, dir. James Hogg, 1985, 2 vol, vol II, ch. III, 14,27, p. 336-337.)

<sup>9</sup> "Pro compunctione videatur supra effusio cordis, seu meditatio animae, peccata sua gementis." Divini Amoris Pharetra, Cologne ad Petrum Horst, 1590, p. 83. Voir sur la spiritualité cordiale chez Lansperge: Gérald Chaix, "la place et la fonction du cœur chez le chartreux Jean Lansperge" dans *Acta conventus neo-latini Turonensis*, troisième congrès international d'études néo-latines, Tours, sous la direction de Jean-Claude Margolin, Paris, Vrin, 1980, p. 869-887.

<sup>10</sup> Statuta ordinis cartusiensis 1991, op.cit. 1.4.2., p. 30-31.

Aussi il est évident que ce qu'apporteront d'une part, le témoignage des observateurs sur la vie cartusienne en cellule et d'autre part, la législation des coutumes rédigées entre 1121 et 1128 ne sera que la description de l'enveloppe extérieure, du lieu, que les traités de contemplation se chargeront de métamorphoser en chambre du cœur dotée de ses variantes allégorisées comme l'indique clairement en prémisses le passage de *cella* à *cubiculum cordis* dans la lettre de Bernard de Portes.

◆ A ce point de notre réflexion il convient donc de s'interroger sur ce qu'ont vu les premiers visiteurs de Chartreuse et d'identifier le référent désigné par le mot **cellule** dans leurs écrits? A l'époque de Bruno l'érémisme existe essentiellement sous la forme du choix individuel d'une solitude itinérante. L'ermite exprimant la pauvreté évangélique vit retiré dans la forêt, dans un abri précaire, grotte aménagée ou loge de feuilles dont la littérature romanesque médiévale donne de nombreuses descriptions.<sup>15</sup> Mais parallèlement à cet érémitisme spontané le phénomène de l'*inclusio*, la réclusion laïque ou monastique dans des recluseries isolées, bâtiments dépendants d'un monastère ou d'une paroisse dont l'essor se situe entre le IXe et le Xe siècle constitue une pratique courante que *La Règle des Reclus* de Grimlaic va codifier à la même époque sur le modèle de la Règle de Saint Benoît.<sup>16</sup> Enfin l'Ordre Camaldule fondé en Italie par Saint Romuald dans la solitude des Apennins en 1012 et destinée à expérimenter, dans l'isolement complet de la cellule, desservie par aucun cloître, la descente au tombeau sur terre<sup>17</sup>, confirme une réalité de la vie solitaire qui s'est amplement diversifiée depuis l'imagination des premières lares Egyptiennes dont Guillaume de Saint-Thierry se plaît à rappeler la sainte rusticité pour ramener ses frères à l'idéal primitif de la chartreuse:

"N'est-il pas facile au solitaire, ne suffit-il pas à la nature, n'est-il pas conforme à la conscience de se construire soi-même une cellule avec des branches entrelacées, un enduit d'argile, une couverture sur le tout, et d'habiter là en toute convenance"<sup>18</sup>?

Cette diversification multiplie donc le champ référentiel et favorise une polysémie que les contextes documentaire et archéologique sont seuls à pouvoir commenter.

Lorsqu'en 1114, Guibert de Nogent, un des premiers témoins de la vie cartusienne, donne une description de la Chartreuse, nous découvrons, une dizaine d'années avant la législation des Coutumes écrites entre 1121 et 1128 par Guigues Ier, cinquième

dont l'ennemi tente de t'envahir et prie ton Père en secret." Bernard de Portes, lettre adressée au reclus Raynaud vers 1128-1130, dans *Lettres des premiers chartreux*, tome II, les moines de Portes, éd. par un chartreux, Paris 1980, SC., n° 274.

<sup>15</sup> Voir notamment l'épisode de la rencontre de Tristan et Yseut avec l'ermite Ogrin dans la forêt de Morrois dans *Le roman de Tristan de Béroul*, vv1362-1363, p.84, éd. Philippe Walter, Paris, "Lettres Gothiques", 1989. Voir également sur le mouvement érémitique au Moyen Age: Dom L. Gougaud, "La vie érémitique au Moyen Age", *Revue d'Ascétique et de Mystique*, T. I Juillet-Octobre 1920, p.209-240 et 313-328 et Paul Bretel, *Les ermites et les moines dans la littérature française du Moyen Age (1150-1250)*, Paris, Honoré Champion, 1995.

<sup>16</sup> *Regula solitariorum* dans Migne *Patrologie latine*, 103, col 573-664. Voir Etienne de la Ruelle: "Les ermites et la spiritualité populaire" dans *La piété populaire au Moyen Age*, Bottaia d'Erasmus Torino, 1975, p.126-154 ou 212-241.

<sup>17</sup> Voir J. Cacciamami: "La réclusion dans l'Ordre camaldule" dans *Revue d'Ascétique et de mystique*, Juillet-septembre 1962, n° 151, p.137-154.

<sup>18</sup> "Numquid non facile est solitario, et sufficiens naturae, et congruum conscientiae, ipsum sibi cellam de virgis contexere, de luto plasmare, undecumque operire, et decentissime inhabitare?" Guillaume de Saint-Thierry, *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, op. cit., p.262-263.

prieur de Chartreuse, et trente ans après la fondation de l'Ordre une évocation précise du plan du monastère indiquant la distribution des cellules autour du cloître et leur affectation individuelle:

"Le couvent (*ecclesia*) n'est pas loin au pied de la montagne sur une pente assez accentuée; treize moines y habitent; ils ont un cloître (*claustrum*) assez propre à la vie conventuelle ordinaire, mais ils n'y demeurent pas en communauté claustrale comme les autres. Ils ont chacun leur cellule propre (*singuli cellulas*) autour du cloître, où ils travaillent, dorment et mangent"<sup>19</sup>.

En 1150, Pierre Le Vénéable, dans son *Liber de miraculis*, confirme cette disposition individuelle des cellules et y ajoute un élément de caractérisation fondamental pour comprendre l'esprit de pauvreté et de précarité dans lequel est conçu l'architecture cartusienne:

"Et par dessus tout, suivant l'usage des anciens moines d' Egypte, ils habitent à vie des cellules particulières"<sup>20</sup>.

L'allusion aux moines d'Egypte est autant architecturale que spirituelle et elle nous apporte plusieurs éléments d'analyse. Tout d'abord elle justifie le rappel formulé par Guillaume de Saint-Thierry dans sa lettre aux frères du Mont-Dieu sur la nécessité d'habiter des lieux conçus à l'image de ceux que construisirent les premiers ermites. Simplicité, rusticité, éloignement du monde caractérisent ces habitats. Cependant, si réelle que soit la loge de feuilles, sous la plume de Guillaume de Saint-Thierry elle devient l'allégorie du temps mythique et primitif de la fondation où parfois les solitaires vivent deux par deux, comme est seul à l'indiquer, en 1134-1135, Guigues Ier dans sa *Vita Sancti Hugonis* alors que les *Coutumes* qu'il rédigea une dizaine d'années plus tôt ne font pas allusion à cette pratique même occasionnelle, marque des premiers âges de la vie érémitique:

"Le Vénéable Guillaume, alors prieur de Saint-Laurent (...) et qui partageait la cellule du bienheureux Hugues ( car en ce temps-là, ils vivaient deux par cellules) se plaignait vivement auprès de maître Bruno de ce qu'il assumait le premier toutes les plus humbles besognes de la cellule"<sup>21</sup>.

Ainsi une dizaine d'années avant *La lettre aux frères du Mont-Dieu*, l'évocation des origines repose le problème de l'élaboration architecturale des cellules qui de simples loges de feuilles étaient devenues des maisonnettes construites en bois et non en pierre,

<sup>19</sup> "Et ecclesia ibi est non longe a crepidine montis, paulo sinuatum de vescu habens, in qua tredecim sunt monachi, claustrum quidem satis idoneum pro coenobiali consuetudine habentes, sed non claustraliter, ut caeteri, cohabitantes. Habent quippe singuli cellulas per gyrum claustrum proprias, in quibus operantur, dormiunt ac vescuntur." Guibert de Nogent *De vita sua*, PL 156. col. 853-856, col 855. La traduction du texte a été empruntée à D. Augustin Devaux dans *L'architecture dans l'Ordre des chartreux*, Salzburg, Analecta cartusiana, n° 146, direction James Hogg, 1998, 2 vol, vol I, p. 14.

<sup>20</sup> "Super haec omnia, more antiquo Aegyptiorum monachorum, singulares cellas perpetuo inhabitant. Ubi silentio, lectioni, orationi, atque operi manuum, maxime in scribendis libris irrequieti insistent." Pierre Le Vénéable, *Liber de miraculis*, PL 189, col. 913-954.

<sup>21</sup> "Adeo ut vir venerabilis Guilihelmus, prior tunc S. Laurenti (...) B. Hugonis contubernalis (bini quippe tunc per singulas inhabitabant cellas apud magistrum Brunonem, non leviter conquireretur quod pene omnia, ad humilitatem spectantia, intra cellam sibi praeiperet officia." (Guigues Ier Le chartreux, *Vita Sancti Hugonis episcopi gratianopolitani*, PL. 153, col 762-784. Traduction française, *Vie de Saint Hugues de Grenoble, l'ami des moines*, éd. B. Bligny, Analecta Cartusiana, 1986, p. 41.

ainsi que nous l'apprend Witham (Somerset) dans sa *Vie de Saint Hugues de Lincoln*<sup>22</sup>, comme elles le seront plus tard, après l'avalanche de 1132 qui détruisit les habitations du premier monastère cartusien. Dans une étude consacrée à *L'architecture dans l'Ordre des chartreux*, Dom Augustin Devaux, rapporte le premier descriptif qui fut fait par Dom François Ganneron, profès du Montdieu<sup>23</sup> de ces "maisons en pierre" avant les reconstructions du XVII<sup>e</sup> siècle, auxquelles réfère désormais le mot **cellule**: "Leur gros oeuvre peut bien remonter au milieu du siècle précédent (XII<sup>e</sup> siècle): il s'agissait en effet de maisonnettes carrées, de 7 ms. environ de côté, bâties en blocage très grossier, sans crépissage intérieur, ni extérieur. Elles ne comprenaient qu'un rez-de-chaussée sous un grenier. Des cloisons en torchis y déterminaient une cuisine avec cheminée, une chambre avec place pour un lit et un oratoire, et un étroit couloir menant au jardin. La petite tourelle, construite en torchis elle aussi, jouxtant la cuisine et contenant un escalier de bois, était assez probablement postérieure, quoique l'on rencontre déjà de telles tourelles d'escalier dans les églises romanes des régions normandes, champenoises et rhénanes. Elle fut remplacée au XVI<sup>e</sup> siècle, à peu près dans toutes les cellules, par une échelle de meunier placée dans le couloir, qui a bien des chances de reproduire les dispositions originales"<sup>24</sup>. Ces indications sont précieuses et si on y rajoute la nécessité du respect de la pauvreté visible à travers le descriptif des humbles objets qui doivent se trouver dans la cellule, que donne Guigues Ier au chapitre 28 de ses coutumes<sup>25</sup>, alors apparaît une constitution diachronique du sens du mot **cellule** quasiment datable dans les textes à partir de la mutation des référents et introduisant une polysémie contextuelle allant de la description de la cabane de feuilles, à celle de la maisonnée de bois, puis de pierre, dotée d'un jardin, dénuée de richesse intérieure et desservie par un cloître où peut s'opérer la circulation commune aux moments convenus. Il est évident dès lors que toutes les allusions faites aux anciennes laures égyptiennes y compris sous la plume de Guillaume de Saint-Thierry dont la rédaction de *La lettre aux frères du Mont-Dieu* datée de 1144 est contemporaine du descriptif de l'architecture du Mont-Dieu donné par Dom François Ganneron, n'est qu'une allégorisation de l'idéal de la vie solitaire et de la pauvreté primitive, dont l'imaginaire cartusien n'a cessé d'affecter son discours à travers l'éloge de la garde de la cellule.

## 2. Du référent au sens : la justification du lieu

Mais qu'est-ce qui justifie cette place centrale de la cellule dans l'élaboration de la spiritualité cartusienne? La leçon des textes est explicite, la cellule est le lieu du dépouillement de la vie terrestre et de l'accomplissement de la vie divine, entre ces deux termes l'âme humaine cachée en Dieu franchit les degrés de son ascension spirituelle jusqu'à l'assimilation de sa paternité divine. Guigues du Pont, dans son *De contemplatione*, présente une synthèse phénoménologique précise de cette fonction de la cellule dans la vocation cartusienne, en l'assimilant à un "atelier de contemplation", *officina contemplationis*:

<sup>22</sup> Alexandre, abbé de S. Augustin de Cantorbury, *Sancti Hugonis, Episcopi Lincolnensis...vita*, Migne, Patrologie latine, t. 153, col. 1027.

<sup>23</sup> Dom François Ganneron, *Antiquités du Montdieu*, p. 128 et Gillet, *La chartreuse du Montdieu*, p. 48.

<sup>24</sup> Dom Augustin Devaux, *L'architecture dans l'Ordre des chartreux*, 2 vol., Sélignac, 1998, *Analecta cartusiana*, éditeur James Hogg, n° 146, p.13-14.

<sup>25</sup> *Coutumes de chartreuse*, op.cit., ch. 28, "les objets de la cellule" p. 222-225.

"On doit aussi savoir que le meilleur atelier de la contemplation est la cellule où, de même que nous qui marchons avec lenteur et d'une manière indigne de Dieu, y demeurons animaux en vivant avec tiédeur, de même ceux qui s'efforcent convenablement de s'adonner au saint repos en bénissant le seigneur chaque jour, deviennent des anges par imitation et par office, puisque la contemplation céleste est l'office des anges"<sup>26</sup>.

Cette fonction d'accueil de la cellule aux activités du solitaire, n'est sans doute pas propre aux seuls chartreux, comme l'atteste le contexte monastique contemporain dont le discours sur les bienfaits du cloître et de la cellule est une constante en milieu cistercien<sup>27</sup> et érémitique et notamment dans le *De contemptu saeculi* de Saint Pierre Damien qui compare aussi la cellule à un atelier d'exercices de la vie intérieure: *O cella spiritualis exercitii mirabilis officina*<sup>28</sup>, mais étant au centre de la vie comme microcosme phénoménal et du discours comme initiatrice à la vie mystique, elle conditionne les structures de l'imaginaire cartusien.

◆ Avant toute chose les coutumes de chartreuse présentent donc la cellule comme un microcosme où se réalise la vie solitaire. Les trois comparaisons utilisées par Guigues Ier, celle du port tranquille, lorsqu'il décrit les activités du procureur:

"Il revient toujours en toute hâte à la cellule comme à la partie la plus retirée, très sûre et très paisible, d'un port, afin de pouvoir par la lecture, l'oraison, la méditation, calmer les mouvements agités de son esprit..."<sup>29</sup>

et celles de l'eau vitale et de la bergerie, lorsqu'il décrit les devoirs de stabilité de l'habitant de la cellule:

"Il estimera plutôt la cellule aussi nécessaire à son salut et à sa vie que l'eau aux poissons et la bergerie aux brebis"<sup>30</sup>.

ne trompent pas quant à la représentation d'un espace idéalisé, prélevé sur le monde et protégé de toute intrusion par le respect de la clôture dont la condition même d'existence est de cacher un espace vital. Ainsi dans l'élaboration de cet univers clos, l'attention portée aux objets domestiques et à leur distribution en quantité suffisante relève de la garde de la solitude:

"Car si nous concédons tant d'objets à chacun, c'est pour qu'il ne soit pas obligé à sortir de cellule ce que nous considérons comme illicite"<sup>31</sup>.

<sup>26</sup> "Item sciendum est quod convenientissima officina contemplationis est cella in qua, sicut nos qui desidioso et indigne Deo ambulantes et tepide conversantes animales persistimus, ita qui sancto otio per singulos dies benedictentes Domino vacare convenienter satagunt per imitationem et officium efficiuntur angeli cum caelestis contemplatio sit officium angelorum." Guigues du Pont, *De contemplatione*, op. cit., vol II, ch. III, 14, 2, p. 334-335.

<sup>27</sup> Voir: Pierre de Celle, *l'école du cloître*, éd. Gérard de Martel, Paris, "Sources chrétiennes", 1977, n° 240 et Aelred de Rievaulx, *La vie recluse*, éd. Charles Dumont, Paris, "sources chrétiennes", 1961, n° 76.

<sup>28</sup> "O cella spiritualis exercitii mirabilis officina, in qua certe humana anima creatoris sui in se restaurat imaginem, et ad suae redivit originis puritatem." *De contemptu saeculi*, Patrologie latine, t 145, col, 247.

<sup>29</sup> "Quasi ad tutissimum et quitissimum portus sinum ad cellam semper recurrit, ut legendo, orando, meditando et turbulentos animi sui motus..." *Coutumes de Chartreuse*, op. cit., 16,2, p. 200-201.

<sup>30</sup> "Sed potius sicut aquas piscibus, et caulas ovibus, ita suae salutis et vitae cellam deputet necessariam." *Idem*, 31,1, P. 232-233.

<sup>31</sup> "Idcirco enim uni tanta concedimus, ne quod illicitum ducimus, exire de cella compellatur." *Idem*, 28, 6, p. 224-225.

Lieu de l'épanouissement solitaire, la cellule est aussi le lieu du silence où le rythme des saisons et du temps liturgique organisent une extinction de la parole. Ainsi la liturgie des heures dont les coutumes donnent un descriptif précis assure-t-elle la synthèse entre le dehors du monde, le rythme diurne et nocturne des saisons et le dedans de l'âme, le chant de la prière et du silence."

"L'heure à laquelle on sonne Prime, de Pâques jusqu'aux calendes d'octobre, est la même où l'on sonne Tierce depuis ces calendes jusqu'au Carême, à savoir quand le soleil commence à irradier les plus hautes montagnes"<sup>32</sup>.

Adam Scot dans son *Liber de quadripertito exercitio cellae* écrit à la fin du XIIe siècle, décrira cette attention muette de la cellule en terme de suavité et de tranquillité:

"Qualiter suavis cellae quies, et quieta ejus suavitas in quibusdam sacrae Scripturae locis expressa sit"<sup>33</sup>

Et les Coutumes, dans l'éloge de la vie solitaire qu'elles proposent en guise d'épilogue, citant le livre des lamentations (lam. 3.26), transforment le lieu de la solitude et du silence en espace où l'âme élevée au-dessus d'elle se métamorphose réalisant ainsi la rencontre entre le monde extérieur et le monde intérieur:

"Le solitaire restera assis et gardera le silence, et il s'élèvera au-dessus de soi", exprimant par là presque tout ce qu'il y a de meilleur dans notre vie: le repos et la solitude (*quiete et solitudine*), le silence (*silentio*) et le désir ardent des biens célestes."<sup>34</sup>

Dans cette hypothèse, il va de soi dès lors, que le microcosme représenté ici appellera dans le réseau lexical du mot **Cellule** des séries de corrélations impliquant les traits de permanence et de stabilité inhérents à la représentation de la vocation cartusienne à travers les expressions concurrentes de: *Habitatori cellae*<sup>35</sup>, *Incola cellae*<sup>36</sup>, l'habitant de la cellule et *Custodia cellae*<sup>37</sup>, la garde de la cellule, élaborant la signification dans ce rapport d'union établi entre l'homme et le lieu.

◆ Mais gardienne du silence, la cellule apparaît aussi et surtout comme le lieu du combat spirituel. Le mot fait en conséquence l'objet de nombreuses paraphrases définitoires à l'intérieur desquelles se décèle une mutation du sens conduisant à un retournement abstrait des catégories sémantiques sollicitées.

Le document le plus représentatif quant à l'assimilation de la cellule à l'espace où se mène sans fin le combat spirituel est le *De vita et fine solitarii* de Denys Le Chartreux écrit dans la seconde moitié du XVe siècle<sup>38</sup> et dans lequel la cellule est comparée à l'échelle de Jacob suivant le principe repris au Ch 7 sur l'humilité de la Règle de saint Benoît<sup>39</sup> de comparer les étapes de la vie monastique à l'échelle spirituelle du songe de

Jacob emprunté au livre de la genèse (28,12). L'expression: "*Cella praeterea illa est scala Jacob, quae homines vehit ad coelum*."<sup>40</sup> reflète de la façon la plus dense possible le rapport métonymique qui existe entre les exercices de la cellule et le désir du ciel dont nous verrons plus tard l'importance de la construction imaginaire. Ainsi la cellule devient-elle l'objet d'une série de caractérisations à travers les textes dont le rôle est d'axiomatiser les différents moments du combat spirituel. Ainsi la variation opérée sur le thème de la clôture représentée, comme nous l'avons vu précédemment par les expressions *cubiculum* ou *officina* prend-elle la coloration des états de la vie intérieure au point de parvenir à une négation de la réalité référentielle de la cellule soit à travers les tropes négatifs de l'incarcération et du monde sépulcral des enfers soit à travers les tropes positifs de l'ascension céleste et des prélibations paradisiaques que nous analyserons dans notre dernière partie.

Le rôle attributif de la paraphrase définitoire assume donc ces métamorphoses du sens qui vont jusqu'à l'annulation du signifié même de **cellule** sous la plume de Guillaume de Saint-Thierry, processus dont on peut observer ici les étapes.

"La cellule devient pour lui comme une prison, un tombeau pour un vivant" (*sic ei cella est quasi carcer, aut sicut viventis sepultura*)<sup>41</sup>

"La cellule pour lui n'est point cellule mais lieu de réclusion, mais prison. Il est en effet vraiment seul, lui qui n'a pas Dieu avec lui."<sup>42</sup>

La dégradation irréversible du sens originel de **cellule** conduit dès lors à une impossibilité de le réemployer dans un tel contexte sans parvenir à une contradiction, **cellule** comportant une caractérisation interne positive en milieu cartusien. On voit dès lors comment l'héritage du sens s'élabore sur le fondement d'une mutation référentielle découvrant des changements catégoriels, du positif au négatif et du concret à l'abstrait, dernier aspect du schéma évolutif de **cellule**, dont Guillaume de Saint-Thierry développe la topique qui sera à l'origine du discours sur l'imaginaire de la cellule:

"Autre ta cellule extérieure (*cella tua exterior*), autre l'intérieure (*alia interior*). L'extérieure est la maison où ton âme demeure avec ton corps; l'intérieure, c'est ta conscience, que doit habiter, intime entre tous les intimes, Dieu en compagnie de ton esprit"<sup>43</sup>.

Ainsi présentée la fracture entre la catégorie concrète du signifié architectural, et la catégorie abstraite du signifié de conscience est à l'origine d'une polysémie contextuelle qui appellera sur l'axe paradigmatique des substituts synonymiques tels que: *cubiculum cordis*, ou *abyssum cordis*<sup>44</sup> transcrivant ce mouvement d'intériorisation du signifié de cellule que nous avons suggéré dans nos préliminaires.

<sup>40</sup> De Vita et fine solitarii, op. cit., p. 295.

<sup>41</sup> Guillaume de Saint-Thierry, Lettre aux frères du Mont-Dieu, op. cit., p. 175.

<sup>42</sup> "Vere enim solus est, eum quo Deus non est. Vere reclusus est, qui in Deo liber non est. Solitudo enim et reclusio nomina miseriae sunt cella autem nequaquam esse debet, reclusio necessitatis, sed domicilium pacis", Idem, p. 168-169.

<sup>43</sup> "Alia cella tua exterior, alia interior. Exterior est domus in qua habitat anima tua cum corpore tuo; interior est conscientia tua, quam inhabitare debet omnium interiorum tuorum interior Deus, cum spiritu tuo." Guillaume de Saint-Thierry, Lettre aux frères du Mont-Dieu, op.cit.p.226-227.

<sup>44</sup> Cette expression figure dans le Rosaria Valde pia in vitam et passionem salvatoris nostri J.C.; "Utinam ex abyssu cordis tibi me semper resignem cum plena mei ipsius abnegatione!", dans Summa aurea de laudibus beatissimae virginis mariae, Migne, Paris, 1866, col. 314.

<sup>32</sup> "Qua autem hora a pascha usque ad kalendas octobris prima, eadem a kalendis octobris usque ad quadragesimam tertia pulsatur, sole videlicet summos irradiante montes." Idem, 29,3, p. 228-229.

<sup>33</sup> Liber de quadripertito exercitio cellae, Patrologie latine, vol 153, col 802.

<sup>34</sup> "Sedebit solitarius et tacebit, quia levabit se supra se, omnia pene quae in hac nostra institutione sunt optima, quiete et solitudine, silentio et superiorum appetitione significans." Coutumes de Chartreuse, op. Cit. 80.7, p. 290-291.

<sup>35</sup> Coutumes de Chartreuse, op. cit., 17,2, p. 202-203.

<sup>36</sup> Idem, 28,1, p. 222-223.

<sup>37</sup> Idem, 16,3 p. 202-203.

<sup>38</sup> Dans Opera minor IV, édition de Montreuil-sur-mer, 1909, T 38, p. 295.

<sup>39</sup> La vie et la règle de saint Benoît, traduction de Mère Elisabeth de Solms, Desclée de Brouwer, 1965, p. 163.

### 3. Du sens à l'interprétation : l'imaginaire du lieu

Le passage du sens de "cellule extérieure" à "cellule intérieure", si justement mis en évidence par Guillaume de Saint-Thierry apparaît comme le résultat d'un déplacement des concepts et des catégories référentielles dans lequel la métaphore du lieu appliquée aux activités de l'esprit contemplatif tend à décrire la logique naturelle qui s'établit entre la réclusion du corps et la réclusion de l'esprit en Dieu.

◆ Adam Scot dans son *Liber de quadripartito exercitio cellae* donne la clef de cette mutation en justifiant les deux solitudes, celle de la cellule et celle de l'esprit détaché du monde par la présence divine. A la *cella* séparant le corps correspond donc le *cubiculum* de l'esprit entré dans le secret de la contemplation, *cella* et *cubiculum* se répondent dans le texte effaçant les frontières entre l'extériorité et l'intériorité :

"Non enim putare debes quod quando in cella es, solus in ea sis. Nam nunquam minus solus es, quam cum in ea solus es (ita dicimus hoc), si in illa eo es modo quod esse debes. Tunc solus es, cum in interno purae et defecatae mentis tuae cubiculo inclusus"<sup>45</sup>.

Sous l'influence de la *devotio moderna* cette assimilation naturelle de la cellule à la chambre du coeur prendra toute son ampleur avec l'attention à la spiritualité sensible du coeur. Sous-jacente à la théologie mystique, l'approche affective de Dieu connaît son déploiement dans le secret de la sensibilité cordiale dont Ludolphe Le chartreux au XIVe siècle, dans sa *Vita Christi*<sup>46</sup> et Jean-Juste Lansperge, au XVIe siècle dans ses différents écrits<sup>47</sup> développeront les traits, substituant progressivement à la cellule, le coeur comme lieu du silence, alors qu' inversement, au XIIIe siècle, Guigues du Pont dans son *De contemplatione* avait métaphorisé l'âme aimante en terme de chambre nuptiale (*cella cubicularia*)<sup>48</sup>. Ainsi il est significatif, par exemple que commentant, l'Evangile de Matthieu et de Luc sur la prière de Jésus, Ludolphe le Chartreux développe longuement l'image du coeur clos et attentif :

"Rentrez chrétiens fidèles, dans l'intime secret de votre coeur lorsque vous voudrez prier votre père... Fermez soigneusement les portes."<sup>49</sup>

L'absence totale d'ailleurs du mot **Cellule** dans ce commentaire des Evangiles, quand on sait la place que cette notion tient dans la spiritualité cartusienne est bien symptomatique du déplacement vers le coeur, siège de l'affectivité, du thème de la vie cachée en Dieu. Dans l'oeuvre de Lansperge le glissement va jusqu'à l'association corrélatrice au mot *Cor* des termes généralement mis en corrélation avec *Cella*, tels que *solitudo* et *silentium*, comme on peut le constater dans cet extrait de l' *Alloquium Jesu Christi ad quamvis animam fidelem, sibi que devotam*:

<sup>45</sup> *Liber de quadripartito exercitio cellae*, PL, vol 153, col 851.

<sup>46</sup> Nous avons utilisé pour nos citations une des versions françaises du XIXe siècle : *Vie de notre Seigneur Jésus-Christ*, traduction nouvelle, Paris, Benjamin Duprat, 1848, 2 vol.

<sup>47</sup> Les oeuvres de Lansperge ont été éditées à Cologne et à Montreuil-sur mer, Notre Dame des Prés. Parmi celles-ci nous avons surtout dépouillé: *Jesu Christi ad animam sibi de devotam epistola sive alloquia, quae non aliud atque divinae sint inspirationes...*, Cologne, 1590.

<sup>48</sup> "L'âme aimante, entourée de toutes parts des occupations et des pensées extérieures et ornée à l'intérieur des saintes vertus, est le temple de Dieu, la cour royale, la chambre nuptiale, la chambre royale et parfumée..." "Vel etiam ipsa pia mens, ab exterioribus occupationibus et cogitationibus circumclusa sanctisque virtutibus interius adornata, est templum Dei, aula regia, cella cubicularia, cella regalis et aromatica..." *Op.Cit.* Vol 2, III, 12,12, p. 326-327.

<sup>49</sup> *Vie de notre Seigneur Jésus-Christ*, Paris, Duprat, 1848, 2 vol, vol 1, p. 239.

"In solitudine me tibi revelabo. Solitudo, silentiu, nuditas et simplicitas cordis, praeparant mihi locu."<sup>50</sup>

La présence des termes *nuditas* et *simplicitas* dans l'environnement syntagmatique de *cor*, confirment cette orientation introspective de l'imaginaire du lieu de la vie divine. Le coeur est devenu la cellule intérieure et la fréquence des emplois de ce terme dans les écrits de Lansperge<sup>51</sup> témoigne d'une substitution diachronique des notions.

Enfin dans cette construction du sens qui passe par la multiplication des définitions, la promotion et l'effacement des lexèmes et l'avènement d'un métalangage définitoire, substrat d'un discours imaginaire de la cellule, il faut s'arrêter, pour finir, sur la justification théologique de la mort au monde que dévoile le signifié du mot **Cellule**.

◆ Parmi les métamorphoses que connaît l'histoire sémantique de **cellule** il y a celle de sa pseudo étymologie, qui apparue sous la plume de Guillaume de Saint-Thierry, se répandra dans la littérature cartusienne à travers l'appariement répété des notions de cellule et de ciel. Véritable inverseur de signification le mot *caelum* auquel se trouve étroitement lié *Cella* vient porter la contradiction à l'idée de clôture et donner à l'ascèse de l'enfermement sa signification théologique de libération humaine et d'ascension céleste:

"C'est dans ces perspectives que, conformément à votre profession, habitant de cieus (*caelis*) plutôt que de cellules (*cellis*), vous avez exclu de chez vous le monde entier pour tout entiers vous enfermer avec Dieu. Cellule et ciel, demeures parentes! Tout comme 'ciel' et 'cellule' manifestent une certaine parenté quant au nom, de même aussi quant à la piété. C'est en effet de 'celer' que les mots 'ciel' et 'cellule', tirent semblent-il, leur origine. Et ce qu'on 'cèle' dans les cieus, on le 'cèle' aussi dans les cellules."<sup>52</sup>

A l'évidence le jeu paronomastique soutenu ici sert à théoriser la vocation mystique de la cellule que quelques lignes plus loin Guillaume de Saint-Thierry formulera de façon encore plus explicite à travers le vocabulaire de la théologie mystique:

"Aussi bien quand la cellule devient le théâtre ininterrompu d'actions célestes, ciel et cellule se rapprochent et par la similitude du mystère qui s'y consomme et par l'élan affectueux (*pietatis affectu*) de la piété."<sup>53</sup>

La transposition de la vie céleste dans la cellule est dès lors si effective que les contemporains extérieurs à l'Ordre, comme Pierre de Celle<sup>54</sup> ou les continuateurs

<sup>50</sup> *Op.Cit.* ch. De vita abstractiva, p. 284.

<sup>51</sup> Dans une étude consacrée à "la place et la fonction du coeur chez le chartreux Jean Lansperge", Gérard Chaix fait une analyse précise des emplois du mot *cor* dans trois oeuvres de Lansperge: le *Speculum*, l' *Enrichidion* et l' *Alloquium*, dans "Acta conventus neo-latini turonensis", Vrin, 1980, p. 869-887.

<sup>52</sup> "Propter hoc secundum formam propositi vestri, habitantes in caelis potius quam in cellis, excluso a vobis toto saeculo, totos vos inclusistis cum Deo. Cellae siquidem et caeli habitatio cognatae sunt; quia sicut caelum ac cella ad invicem videntur habere aliquam cognationem nominis, sic etiam pietatis. A celando enim et caelum et cella nomen habere videntur. Et quod celatur in caelis, hoc et in cellis; quod geritur in caelis, hoc et in cellis." Guillaume de Saint-Thierry, Lettre aux frères du Mont-Dieu, *op. Cit.* p. 168-169.

<sup>53</sup> "Nam cum in cella jugiter caelestia actantur, caelum cellae, et sacramenti similitudine, et pietatis affectu, et simili operis effectu, proximum efficitur; nec jam spiritui oranti, vel etiam a corpore exeunti, a cella in caelum longa vel difficilis via invenitur." *Op. Cit.*, p. 170-171.

savants, tel que Denys le Chartreux en feront le fondement d'une mystique de la fruition divine sur terre:

"A celando etenim utrumque nomen sortitur : et quod celatur in coelis hoc et in cellis; quod gueritur in coelis, hoc et in cellis; utputa Deo vacare, Deo frui: quod dum secundum ordinem, pie ac fideliter celebratur in cellis, audeo dicere, angeli sancti cellas habent pro coelis, et aequae delectantur in cellis ac in coelis."<sup>55</sup>

Cette assimilation de la cellule au ciel ouvre en conséquence le champ de l'imaginaire à de multiples possibilités de substitutions permettant de faire de l'habitant de la Cellule l'ange de l'Echelle de Jacob:

"Les saints anges de Dieu tiennent les cellules pour des cieus et trouvent aussi bien leurs délices dans les cellules que dans les cieus."<sup>56</sup>

et de la cellule elle-même un espace sacré, une terre sainte, théâtre ininterrompu de l'action divine où le paradis se réalise sur terre:

"Or la cellule est une terre sainte, un lieu saint, où le Maître et son serviteur entretiennent de fréquents colloques."<sup>57</sup>

Adam Scot dans son *Liber de quadripertito exercitio cellae* conduira à son terme cette assimilation de la cellule au paradis terrestre où s'accomplissent la rencontre avec Dieu et la manifestation théophanique. Le titre de quelques chapitres:

"De commendatione cellae, et de quatuor capitis illis in quae fluvius dividitur qui ad irrigandum paradisum de loco voluptatis egreditur."<sup>58</sup>

Ainsi que certaines définitions:

"Certe a vero illum deviare non puto, qui jugem solitudinem cellae dicit paradisum."<sup>59</sup>

opèrent cette extension à l'invention paradisiaque de la délectation de Dieu. Il n'est pas étonnant, en conséquence, que la cellule suscite une allégorisation expressive à travers une géographie imaginaire dans laquelle le cadre Adamique du paradis terrestre est fécondé par les quatre fleuves de l'Écriture: le Phison, de la méditation: le Gyon, de l'oraison: Le Tigre, de l'action: L'Euphrate, ainsi que s'emploie à l'inventer Adam Scot dans son *Liber de quadripertito exercitio cellae*<sup>60</sup>.

## Conclusions

Objet d'un discours allégorique significatif d'une perception transcendante de l'espace, la cellule, lieu de l'habitation divine permet un débat sur l'héritage du sens et sur son interprétation.

En effet, si l'on oriente l'analyse sémantique du mot **cellule** moins vers le champ de la dénotation que vers celui de la connotation richement établie par le métalangage des auteurs chartreux et la variété des paraphrases définitoires relevées, on découvre un mouvement du sens qui repose sur une accumulation des traits contextuels d'architecture et d'intériorité et sur un processus de métaphorisation impliquant une lecture mystique de l'espace architectural à travers ses données célestes, sacrées et paradisiaques ajoutées.

Ainsi l'apparat discursif mis en jeu par l'intermédiaire du syntagme paraphrastique recurrent: "*la cellule est ceci ou cela*", de la caractérisation adjectivale ou des corrélations nominales marquant cette actualisation contextuelle du sens, reflète bien en diachronie l'histoire des tâtonnements de la formalisation d'une réflexion sans cesse reconduite sur le thème de la vie cachée et de sa justification dans la lumière taborique de la contemplation, sans laquelle l'enfermement du corps et de l'âme dans "la garde sainte et perseverante" et "dans l'attente du retour du Maître", ainsi que l'écrit Bruno à Raoul Le Verd<sup>61</sup> aux origines de la fondation, serait un non-sens et une préfiguration des solitudes de l'enfer.

<sup>54</sup> Dans une lettre adressée aux chartreux du Mont-Dieu, Pierre de Celle reprend cette assimilation canonique entre le ciel et la cellule : "Vos autem intra et ultra ostium promovisti pedem non advenas sed domestici cellae et caeli effecti." *Epistola* 46, PL n° 202, col. 467.

<sup>55</sup> Denys Le chartreux, *De laude et commendatione vitae solitariae*, dans *Opera minora*, vol IV, Montreuil-sur mer, 1909, p. 371.

<sup>56</sup> "Sancti angeli Dei cellas habent pro caelis et aequae delectantur in cellis ac in caelis" Guillaume de Saint-Thierry, *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, op. Cit. p. 170-171.

<sup>57</sup> "Cella terra sancta, et locus sanctus est in qua Dominus et servus ejus saepe collocuntur, sicut vir ad amicum suum" *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, op. Cit. p. 172-173.

<sup>58</sup> *Op.Cit.*, col. 803

<sup>59</sup> *idem*, col .810

<sup>60</sup> *Op. Cit.*, ch. XVI, XVII, col. 827-830, ch. XVIII, col. 830, ch. XXXII, col 864, ch. XXXVI, col 880. Voir également M. M. Davy, "La vie solitaire cartusienne d'après le *De quadripertito exercitio cellae* d'Adam le chartreux", dans *Revue d'ascétique et de mystique*, Avril 1933, n° 54, p. 124-145.

<sup>61</sup> Dans *Lettres des premiers chartreux*, vol I, op. Cit., p. 68-69